CONDITIONS DE VENTE

En achetant un billet ou en acceptant l'entrée dans une des succursales de Cinémas Guzzo (ci-après nommé la Compagnie), tous les acheteurs ou détenteurs de billets (ci-après nommé le Client) acceptent de se conformer aux règles et conditions suivantes :

1. Le Client reconnaît que toute succursale de la Compagnie est un espace privé et son utilisation est régie par ses propres règles.
2. Tout Client (même s'il n'occupe pas de siège), quel que soit son âge, doit être muni d'un billet pour assister à une projection, exception faite des projections de 10h30 où les enfants de moins de 2 ans peuvent être admis sans billets. Si le Client requiert un accompagnateur, les deux personnes auront besoin d'un billet.
3. La Compagnie n'offre aucune compensation monétaire. Si une projection est interrompue ou annulée, le Client aura droit à des laissez-passer en compensation. Pour obtenir une telle compensation, le Client devra montrer son billet ou une preuve d'achat. Les laissez-passer sont admissibles pour des projections de la même catégorie et valides pour la période indiquée sur le laissez- passer.
4. Un billet donne accès aux concessions, aux arcades et uniquement au visionnement du film inscrit sur le billet à l'heure indiquée. Le Client doit, pour la durée de sa visite au cinéma, garder le billet qui doit être présenté sur demande. Il est interdit d'entrer dans le cinéma sans billet. Dans l'éventualité où le Client n'a pas son billet, le Client devra quitter les lieux sans compensation quelconque.
5. Un billet est invalide dès que la Compagnie a des motifs raisonnables de croire qu'il a été falsifié ou que les informations qui y figurent ont été altérées, ou dès qu'il fait l'objet d'une plainte assermentée au service de police qu'il a été volé. La Compagnie interdira l'accès à quiconque détenant un billet volé, falsifié ou qui apparaît non conforme.
6. Les cellulaires et tout autre appareil électronique doivent être mis en mode silencieux durant les projections en salle. Ils ne doivent pas être utilisés de manière à déranger de quelque manière que ce soit les autres clients ou entraver la projection. L'utilisation ou l'enregistrement de sons ou d'images au moyen d'un appareil mobile, électronique ou tout autre appareil (y compris, notamment, un appareil photo pouvant servir à ces fins) est strictement interdit.

7. In est interdit d’entrer au cinéma avec toute nourriture, boisson ou friandise provenant de l’extérieur.
8. Les lieux sont sous surveillance électronique et tout comportement problématique ou illégal sera rapporté aux autorités compétentes ainsi que tout enregistrement, le cas échéant.
9. Le Client doit avoir une pièce d’identité afin de prouver qu’il a l’âge minimum requis pour visionner une projection ou pour bénéficier d’un tarif préférentiel, le cas échéant. La Compagnie pourra demander les coordonnées des parents ou tuteurs du Client qui a moins de 18 ans. Un refus de donner cette information de la part du Client est une violation des présentes conditions.
10. Le Client doit se conformer aux règles annexées aux catégories de classement des films émis par la Régie du cinéma.
11. Le Client accepte qu’il soit possible que pour certains films et/ou projections, les distributeurs et/ou les studios imposent, pour une période spécifiée, certaines conditions et restrictions sur l’utilisation des laissez-passer.
12. Le Client ne peut entrer dans le cinéma avec des vélos, planches à roulettes, patins de tout genre ou autre mode de transport (autre que ceux requis pour la mobilité réduite). Aucun animal n’est permis dans le cinéma, à l'exception de chiens-guides et chiens d'assistance certifié en vertu de la loi sur les chiens-guides et les chiens d’assistance (GDSDA). Il s’agit de chiens-guides ou de chiens d’assistance munis de cartes d’identité valides délivrées par des écoles de dressage accréditées par la Fédération internationale des chiens-guides (IGDF) et de l’association Assistance Dogs International (ADI).
13. Il est strictement interdit et illégal d’entrer dans le cinéma avec toute arme, toute arme simulée ou tout objet pouvant compromettre la sécurité du personnel et des clients. Les autorités compétentes seront avisées immédiatement.
14. Tout client qui perturbe le bien-être des autres clients., qui viole des lois ou des règlements applicables dans les lieux, ou qui a une tenue vestimentaire ou un comportement indécent ou jugé inacceptable par le personnel de la Compagnie (c. à d. : signes obscènes sur les vêtements, torse nu ou sans souliers, etc.) sera expulsé le cas échéant, ce sans préavis. Dans une telle éventualité, le Client n’aura droit à aucune compensation quelconque. Le Client accepte que les décisions du personnel soient finales.
15. Aucun comportement ou langage vulgaire, abusif, ou discriminatoire envers d’autres clients ou le personnel ne sera toléré.
16. Toute personne entrant dans le cinéma par une entrée autre que l’entrée de la billetterie (par exemple, une sortie d’urgence) sera expulsée.

17. Le Client s'engage à se conformer à ces règles et conditions ainsi que toute autre politique ou consigne de la Compagnie, notamment en matière de sécurité et de bienséance. En cas de non-respect, le personnel de la Compagnie se réserve le droit d'exiger au contrevenant de quitter les lieux. Dans une telle éventualité, le Client n'aura droit à aucune compensation quelconque.
18. Le Client accepte que le personnel de la Compagnie puisse fouiller les sacs et les colis, et demander de voir le contenu des poches afin de s'assurer que le Client respecte les présentes conditions.
19. L'utilisation de cigarettes, de tabac, de cannabis, de cigarettes électroniques, et de vaporisateurs est interdite au cinéma. Le Client qui démontre des troubles liés à la consommation d'alcool ou de drogue est en violation des présentes conditions et devra quitter les lieux. Dans une telle éventualité, le Client n'aura droit à aucune compensation quelconque.
20. Le Client accepte la politique de confidentialité de la Compagnie disponible sur son site internet : www.cinemasguzzo.com/termes_et_conditions.html
21. Les Conditions de vente sont régies par les lois de la province de Québec et du Canada, sans égard aux principes de conflit de lois. Le Client reconnaît par les présentes que tout litige ayant trait aux Conditions de vente sera soumis exclusivement à la compétence des tribunaux de la province de Québec, siégeant dans le district de Montréal.

La Compagnie vous remercie de votre collaboration dans l'application des présentes conditions de vente. Ces conditions de vente contribuent directement à la qualité de la présentation des films ainsi que de l'expérience des clients.

L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.